

ABONNEMENT

Un an... 30 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 8

Poste

Un an... 35 fr.
Six mois... 21
Trois mois... 10

En s'abonner

Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33.
A. EWIG,
Rue Fénelon, 9.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des inscriptions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas.

On s'abonne

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
15 Juin 1878.

LE CONGRÈS

D'après les renseignements du Daily Telegraph, la séance que le Congrès tiendra lundi prochain serait la plus importante. Le prince de Bismark présenterait au Congrès son memorandum. Le premier sujet qui viendrait en discussion serait la délimitation de la Bulgarie.

On assure que l'ajournement à lundi de la première séance du Congrès où l'on s'occupera d'affaires est motivé par le désir de faciliter, par des entretiens et des négociations préliminaires entre les plénipotentiaires des différentes puissances, la tâche d'ensemble du Congrès. Une de ces conversations préliminaires a déjà eu lieu jeudi, après la réception du soir chez le chancelier de Bismark, entre le comte Andrassy et le comte Schouvaloff. Cet entretien a duré jusque fort avant dans la nuit.

La Grèce insiste pour défendre directement ses intérêts au Congrès, et sa demande est appuyée par l'Angleterre.

La presse officieuse allemande affirme chaque jour que le rétablissement de la paix est assuré, mais les journaux russes sont plus belliqueux que jamais, et ils déclarent que la Russie ne fera aucune concession qui puisse porter atteinte à son prestige, après ses victoires et les sacrifices qu'elle s'est imposés.

On commence à s'inquiéter un peu à Berlin du programme du comte Andrassy. On le trouve très-résolu, d'autant plus qu'on remarque beaucoup la mobilisation et les mouvements des troupes autrichiennes.

Berlin, 13 juin, soir.

Voici le texte des paroles prononcées par le prince impérial au dîner de gala d'aujourd'hui :

« Le Congrès réuni à Berlin a bien voulu inaugurer ses travaux en formulant des vœux pour le rétablissement de l'empereur mon père.

Je remercie les représentants des cabinets européens de cette marque de leurs sentiments sympathiques et ne crois pouvoir mieux répondre qu'en exprimant de ma part et au nom de mon auguste père le sincère désir de voir leurs efforts couronnés par une entente qui serait le meilleur gage de la paix universelle.

Au nom de Sa Majesté l'empereur, je bois à la santé des souverains et des représentants formant cet illustre Congrès. »

Chronique générale.

Le Parlement vient de se proroger, en accomplissant une nouvelle usurpation sur le pouvoir exécutif. Par ses théories et ses procédés budgétaires, la Chambre des députés s'est constamment appliquée à s'ériger en pouvoir unique et souverain ; le suc-

cès qu'elle a remporté, la capitulation qu'elle a su imposer à l'autorité présidentielle l'ont enhardi, et avec une ardeur aussi républicaine que peu constitutionnelle, tous ses efforts ont été dirigés contre le Sénat qu'elle a voulu réduire à un rôle d'effacement et d'impuissance.

En se prorogeant, sans que le pouvoir exécutif soit intervenu par un décret pour clore la session, le Parlement a fait un premier pas qui doit le conduire à la permanence des Assemblées. Et ainsi nous marchons d'étape en étape sur la voie des usurpations révolutionnaires, qui nous mènent logiquement au « régime conventionnel » dénoncé par l'honorable M. Chesnelong.

Cette perspective est faite assurément pour inquiéter les esprits qui n'ont pas perdu le souci des intérêts du pays et de la dignité nationale. Mais ce n'est point par des gémissements ou des récriminations stériles que le péril sera écarté ; ce n'est pas en se renfermant dans le domaine de la critique et de la protestation, ce n'est pas en se bornant à signaler les erreurs et les folies de nos adversaires que nous réussirons à préserver la France. Le combat incessant, la lutte persévérante, l'affirmation sans cesse renouvelée des principes nécessaires à l'ordre social, l'action constante et énergique qui doit faire apparaître la vigueur des doctrines sur le terrain des faits, tels sont les devoirs que nous imposent les épreuves du temps présent.

Ces devoirs sont-ils remplis ? Nous n'hésitons pas à dire qu'ils sont singulièrement méconnus.

Nous avons annoncé que, avant son départ pour Berlin, M. Waddington avait eu une longue conférence avec M. Gambetta.

On en conclut aujourd'hui, dans certains cercles politiques, que M. Gambetta serait mis au courant, jour par jour, de toutes les questions qui seront traitées au Congrès.

Le gouvernement allemand a déjà procédé par avance auprès de divers représentants des cabinets étrangers pour des mesures de stipulations internationales qui régleraient l'extradition des socialistes. Ces mesures ont déjà reçu un accueil très-favorable même du cabinet républicain de Versailles.

D'un autre côté, une dépêche de Saint-Petersbourg annonce que les autorités russes ont livré au gouvernement allemand cinq individus, Allemands d'origine, et nouvellement entrés en Russie.

L'évêque de Marseille ayant écrit à M. le ministre de l'intérieur pour obtenir de lui que l'arrêté de M. Maglione, au sujet de l'interdiction des processions, fût révoqué, M. de Marcère vient de faire savoir au prélat qu'il lui était impossible de déférer à son désir.

LES ÉLECTIONS COMPLÉMENTAIRES.

C'est le 7 juillet, comme nous l'avons annoncé hier, qu'aura lieu les élections législatives pour le remplacement des députés invalidés ou décédés.

Il y a 24 élections à faire, dont deux pour remplacer des députés républicains décédés : MM. le colonel Denfert, du 6<sup>e</sup> arrondissement de Paris, et

M. Breton, de la 3<sup>e</sup> circonscription de Grenoble (Isère).

Il y a 22 députés invalidés à remplacer ; nous rappelons leurs noms et leurs circonscriptions.

1. Deuxième circonscription d'Angers (Maine-et-Loire), M. Fairé.

2. Deuxième circonscription de Reims (Marne), M. Rœderer.

3. Deuxième circonscription de Valenciennes (Nord), M. Léon Renard.

4. Deuxième circonscription de Cambrai (Nord), M. Jules Amigues.

5. Première circonscription de Pau (Basses-Pyrénées), M. de Luppé.

6. Troisième circonscription de Toulouse (Haute-Garonne), M. d'Ayguesvives.

7. Deuxième circonscription de Largentière (Ardèche), M. Lauriol.

8. Deuxième circonscription de Laval (Mayenne), M. Dutreil.

9. Cinquième circonscription du Havre (Seine-Inférieure), M. Dubois.

10. Arrondissement de Moissac (Tarn-et-Garonne), M. Trubert.

11. Arrondissement de Vire (Calvados), M. Delafosse.

12. Arrondissement de La Rochelle (Charente-Inférieure), M. Fournier.

13. Arrondissement de Saint-Pons (Hérault), M. Fourcade.

14. Arrondissement d'Embrun (Hautes-Alpes), M. de Pruniers.

15. Arrondissement de Saint-Girons (Ariège), M. de Saint-Paul.

16. Première circonscription de Guingamp (Côtes-du-Nord), M. le prince de Lucinge.

17. Arrondissement d'Uzès (Gard), M. Numa Baragnon.

18. Arrondissement de Lodève (Hérault), M. Vitalis.

19. Arrondissement de Bazas (Gironde), M. Jérôme David.

20. Première circonscription de Dunkerque (Nord), M. d'Arras.

21. Arrondissement de Château-Chinon (Nièvre), M. d'Espenilles.

22. Deuxième circonscription de Puy (Haute-Loire), M. Vinay.

Il y a sur ce nombre 10 bonapartistes et 12 monarchistes. — Pas un seul républicain !

Avant-hier, à midi précis, ont eu lieu aux Invalides les obsèques solennelles du maréchal Baraguey-d'Hilliers.

Dès onze heures un service de police empêchait la circulation sur la place des Invalides. Deux bataillons de la garde républicaine, huit bataillons de ligne, deux escadrons de la garde républicaine, un régiment de dragons, un régiment de cuirassiers et deux batteries d'artillerie, sous le commandement supérieur du général Colomb, commandant la 9<sup>e</sup> division d'infanterie, stationnaient devant l'hôtel des Invalides.

Les pensionnaires de l'Hôtel faisaient la haie depuis la grille de la cour jusqu'à la porte de la chapelle. La chapelle était entièrement tendue de noir ; à la frise, des écussons aux armes du maréchal alternaient avec des cartouches portant les noms des batailles où il avait assisté.

Le catafalque était le même que celui qui avait servi au service funèbre du roi Victor-Emmanuel ; il était entouré d'une quantité considérable de cierges et de torchères.

Le maréchal de Mac-Mahon, le duc d'Aoste, M<sup>r</sup> Richard, archevêque de Larisse, assistaient à

la cérémonie. Les cordons du poêle étaient tenus par le maréchal Canrobert, le vice-amiral La Roncière Le Noury, les généraux Douay et Castelnau. Des députations de tous les corps constitués et de tous les corps de l'armée de Paris étaient venus rendre les derniers devoirs au maréchal Baraguey-d'Hilliers.

Après l'absoute qui a été dite par M<sup>r</sup> Richard, le corps a été placé sur un magnifique char funèbre, orné de drapeaux et traîné par six chevaux caparaçonnés de draperies noires semées d'argent. Le char, précédé de deux pelotons de pensionnaires de l'Hôtel, armés de lances, s'est rendu à la porte de la grille qui donne sur l'esplanade, et les troupes, rangées sur la place, ont défilé, musique en tête, devant le corps du maréchal.

Une demi-batterie d'artillerie installée sur la berge du quai de Billy a tiré deux salves de treize coups de canon, l'une au commencement du service et l'autre au moment de l'absoute.

Après le défilé, les troupes sont rentrées dans leurs quartiers respectifs, et le cercueil a été replacé dans la chapelle ardente en attendant le jour de l'inhumation dans les caveaux, lequel n'est pas encore fixé.

LE CARNIVAL FINANCIER.

La politique financière de la majorité républicaine commence à préoccuper les écrivains les plus dévoués à la gauche, et c'est au Times que nous emprunterons la citation suivante, dont chacun pourra faire son profit :

« Depuis que la majorité est toute-puissante, elle ressemble à ce héros bien connu d'une fée qui ne connaissait plus d'obstacles. Les déficits s'accroissent, on jongle avec les milliards ; on laisse de côté, comme de pures vieilleries, les maximes d'économie d'après lesquelles il faut proportionner la dépense au revenu ; trente-trois commissaires du budget, parmi lesquels il se trouve beaucoup d'avocats et peut-être pas un seul financier, encore moins un seul membre de l'opposition, mènent la France à ce carnaval financier que Proudhon annonçait à ses compatriotes... Cet état de choses n'a rien de rassurant, et les splendeurs de Paris ne suffisent pas à voiler ce que l'avenir a de redoutable pour la belle France. »

CONSIDÉRATIONS COMMERCIALES.

Nous lisons dans le Journal de Maine-et-Loire :

Un de nos amis, en relations avec l'un des plus importants manufacturiers d'Angleterre, nous communique quelques extraits d'une lettre de ce dernier, qu'il nous paraît bon de reproduire.

Si les ouvriers souffrent, peut-être un peu moins que ne le prétendent certains agitateurs, ils ne sont pas les seuls, et il y a là un enseignement qu'il ne faut pas négliger, au moment où les revendications socialistes s'accroissent, au moment encore où certains bons esprits se croient au commencement d'une grande crise industrielle, qui pourra devenir trop facilement peut-être sociale et politique.

Les salaires augmentent, les bénéfices diminuent, par suite les ateliers se ferment et l'on en devine les terribles conséquences.

« Mon cher ami,
Beaucoup de nos marchés de vente sont remplacés par des marchés de produc-

tions en Amérique, voire même en Australie, où l'on fabrique aujourd'hui des draps, des châles; aussi cette production nouvelle cause-t-elle un ralentissement très accentué dans la fabrique européenne et amène-t-elle des souffrances réelles.

» Désormais les Américains suffiront à leurs besoins courants, mais ils devront chercher ailleurs qu'en Europe des débouchés pour leurs produits, encore imparfaits.

» Leur génie d'entreprise les pousse vers la Chine et le Japon, où l'industrie lainière peut encore faire des progrès, et lorsque la demande sera plus régulièrement étoffée, l'Europe industrielle pourra peut-être en profiter.

» Mais en attendant une grande partie de la fabrique travaille à petites journées, elle cherche à coups de sacrifices à rétablir l'équilibre entre l'offre et la demande des produits manufacturés en évitant une trop grande exubérance de production.

» Mais, il ne faut pas l'oublier, le malaise dont la fabrique est atteinte provient de plusieurs causes :

» 1° Des incertitudes pour le renouvellement des traités de commerce ;

» 2° De la nécessité de régler les salaires avec les prix réduits des produits manufacturés, le coût de la main-d'œuvre a toujours été en croissant pendant ces dernières années, tandis que par la concurrence effrénée qui existe, les bénéfices sur les fils et tissus ont été sans cesse en décroissant, au point de devenir négatifs dans beaucoup de cas.

» L'Angleterre est occupée de ce grand problème social, dont elle a déjà trouvé la solution pour quelques grandes industries.

» Mais il est bien à craindre que les agitateurs de tous pays ne viennent troubler les efforts de ceux qui s'appliquent à équilibrer la production avec la consommation et à en faire une juste répartition. »

#### LE ROI GEORGES V.

Comme nous l'avons dit, le roi de Hanovre est mort mercredi matin dans l'hôtel qu'il habitait, à Paris, rue de Presbourg.

Georges-Frédéric-Alexandre-Charles-Ernest-Auguste, roi de Hanovre, prince royal de la Grande-Bretagne et d'Irlande, duc de Cumberland, duc de Brunswick, était né le 28 mai 1819; il était fils d'Ernest-Auguste, duc de Cumberland, roi de Hanovre en 1837. Son avènement au trône eut lieu le 18 novembre 1851, date de la mort de son père.

Le roi Georges V a donné, dans le temps de défaillance générale où nous vivons, l'exemple d'un rare courage et d'une admirable constance. Caractère vraiment royal, âme héroïque dans un corps débile, il a supporté, sans jamais se laisser abattre, les souffrances, les revers, la mauvaise fortune.

Atteint, dès sa jeunesse, d'une cécité contre laquelle toutes les ressources de la médecine et de la chirurgie restèrent impuissantes, il n'en gouverna pas moins son royaume avec une énergique fermeté, et sut maintenir les prérogatives de la couronne contre toutes les entreprises révolutionnaires. Une ordonnance de son père, rendue en 1844, avait déterminé que les actes présentés à la signature du roi Georges seraient lus en présence de douze témoins et contresignés par l'un d'eux.

On se rappelle la noble conduite du roi de Hanovre en 1866; bien que son royaume enclavé dans les possessions prussiennes fût directement menacé par les troupes du roi Guillaume, il ne faiblit point devant le danger et n'hésita pas un seul instant à se prononcer pour la confédération germanique. Il tint même à partager les dangers de son armée, en dépit de son infirmité, et assista à la bataille de Langensalza. Ecrasé par les forces supérieures du général de Manteuffel, il signa une capitulation aux termes de laquelle il pouvait se retirer dans le lieu qu'il choisirait, avec le prince royal, son fils, et s'engageait à ne prendre aucune part à la guerre jusqu'à la fin de l'année.

La victoire de Sadowa, en exaltant l'ambition de la Prusse, au mépris des principes en vertu desquels il régnait lui-même, trouva bon de s'approprier le Hanovre qui fut déclaré annexé à la Prusse par un décret du 20 septembre 1866.

Georges V répondit à cet acte révolutionnaire par une protestation datée de Vienne

le 23 septembre 1866. Ses sujets l'appuyèrent par des protestations et des adresses couvertes de centaines de mille signatures. Mais en cette occasion, comme en bien d'autres, la force primait le droit.

Le gouvernement de Berlin, qui tenait toutefois à obtenir l'adhésion des souverains dépossédés au nouvel ordre de choses, s'efforça de conclure, avec le roi Georges, un arrangement relatif à sa fortune personnelle, qui était considérable. Georges V ne voulut y consentir qu'à la condition que ses biens lui seraient laissés comme une propriété dont personne n'avait le droit de le dépouiller, et que la question politique serait entièrement réservée. Il ne fut pas possible de lui faire admettre, un seul instant, qu'il regarderait comme un fait légitime, qu'il régulariserait d'une manière quelconque l'annexion de ses Etats à la Prusse. On ne put pas obtenir de lui qu'il découragerait les manifestations de fidélité que ses anciens sujets multipliaient en sa faveur, et qu'il licencierait la légion hanovrienne, qui s'était formée à l'étranger, en vue de défendre ses droits.

Poussant à la dernière extrémité l'abus de la force, le gouvernement de Berlin mit sous séquestre toute la fortune du roi de Hanovre, mais sans réussir à arracher de lui un acte de faiblesse. Cette iniquité souleva de nouveau l'indignation des Hanovriens qui adressèrent aux puissances de l'Europe une protestation nouvelle, signée de 800,000 personnes contre l'annexion à la Prusse.

A partir de ce moment, la conduite du roi Georges peut être considérée comme une protestation permanente contre les abus de la force.

Georges V passait une grande partie de sa vie en France, entouré des soins dévoués de sa fille, la princesse Frédérique, qui ne le quittait jamais, et de la reine Marie, qui partageait son temps entre son royal époux et son fils, le prince Ernest-Auguste, colonel d'un régiment autrichien, dit roi de Hanovre.

On sait que le roi Georges cherchait dans la musique l'oubli de ses infirmités, et qu'il a composé lui-même, non sans talent, un certain nombre de morceaux.

Sa bonté le faisait aimer de tous ceux qui l'approchaient; jamais il n'est arrivé qu'une infortune ait fait vainement appel à sa charité.

Sa mort réduit à trois membres mâles la maison des Guelfes; il ne reste plus aujourd'hui que son fils, le prince héréditaire, le duc régnant de Brunswick-Lunebourg, et enfin son neveu, le duc de Cambridge. Le prince héréditaire de Hanovre et le duc de Brunswick n'étant pas mariés, et le duc de Cambridge n'ayant que des filles, on peut dès maintenant prévoir l'extinction de cette grande lignée, qui a joué un rôle si considérable au moyen âge et dans les temps modernes. Mais quelque éclat qu'elle ait jeté dans le passé, le roi Georges V ne sera pas de ceux qui lui auront fait le moins d'honneur par le courage indomptable qu'il a montré dans l'adversité.

(Gazette de France.)

#### A L'EXPOSITION.

Les honneurs de la curiosité continuent d'être pour les diamants de la couronne, exposés dans leur vitrine à colonnettes de velours cramoisi, sous leur dôme de même étoffe, le tout broché d'or.

Ces magnifiques pierres précieuses et perles fines ont suscité bien des convoitises, surtout parmi les femmes, très-empressées à les contempler.

Pendant tout le jour, il faut organiser un service d'ordre et faire prendre la file aux visiteurs.

Le shah de Perse s'est longuement arrêté l'autre jour devant la précieuse vitrine; il a été assez difficile de lui faire faire place, tout d'abord; heureusement que la curiosité de la foule n'est pas restée sans aliment.

— La préfecture de police a réuni dans une petite salle du pavillon de la Ville de Paris tous les objets, appareils et instruments de chirurgie, employés dans le service des secours aux noyés et asphyxiés. Cette salle, qui représente exactement l'intérieur des pavillons de secours que la préfecture a fait construire à différents endroits au bord de l'eau, contient des bouées et autres appareils de sauvetage, des boîtes de médi-

caments et de cordiaux; puis une table à dossier mobile pour recevoir le noyé, et une autre table avec matelas en varech pour les frictions.

A côté se trouve un caléfacteur en cuivre ayant la forme d'un matelas et contenant 420 litres d'eau froide, qui peut être chauffée au moyen du gaz en six minutes. Ce caléfacteur communique avec une baignoire destinée à réchauffer le noyé si les frictions sont insuffisantes.

Tout près de la baignoire se trouve un lit avec matelas et couverture en laine dans lequel on place le noyé lorsqu'il est rappelé à la vie.

Parmi les instruments de chirurgie contenus dans les boîtes de secours, on voit un outil pour desserrer les dents, un spéculum laryngien pour tenir la bouche ouverte et un marteau de Mayor pour réveiller la contractilité du cœur et des poumons.

Le service des pavillons de secours qui existent au bord de la Seine est fait par des agents choisis spécialement pour ces fonctions et auxquels on a donné des notions suffisantes pour administrer les premiers secours.

— Dans le parc du Champ-de-Mars, du côté de l'Ecole militaire, on vient de commencer l'installation, dans des volières, d'une nombreuse et magnifique collection d'oiseaux vivants, envoyés par la colonie du Sénégal et arrivés hier matin. On en avait expédié 30,000 paires, mais beaucoup de ces petits oiseaux ont péri en route. Il en reste encore, dit-on, 23,000 paires.

#### Etranger.

Une dépêche de Trieste annonce que le sultan aurait informé le conseil des ministres que sa santé ne lui permettant plus de régner, il avait décidé d'abdiquer.

Les révolutionnaires allemands qualifient de mensonges tous les aveux que Nobiling a pu faire, relatifs à la complicité des socialistes dans son attentat.

Cependant un fait très-grave vient de se passer, qui prouve jusqu'à l'évidence que Nobiling était réellement l'instrument des socialistes, et qu'ils ont un grand intérêt à ce que le criminel ne parle pas.

Dans une réunion qui a eu lieu à Berlin même, il a été décidé qu'il fallait employer tous les moyens pour s'assurer du silence de Nobiling et que, devant cette situation, il ne fallait pas hésiter de recourir aux solutions violentes pour « supprimer » l'homme, et que l'on trouverait cette ressource dans l'association même, ce qui veut dire qu'il y a des affiliés qui sont peut-être commis à la surveillance de Nobiling, et qu'ils l'empoisonneront.

#### Bibliographie.

Après les études du collège, quand on a conquis le diplôme de bachelier, qui lit encore Homère? Quelques rares lettrés, qui l'étudient plutôt qu'ils ne le lisent. Parmi les jeunes filles et les jeunes femmes dont l'éducation a été le plus soignée, combien lisent Homère? Assurément, fort peu. Et dans les masses populaires, qui lit Homère? Personne. Le plus grand nom de l'histoire littéraire n'est qu'un nom, inconnu même de la plus grande partie des gens qui lisent.

Un ancien magistrat, un homme de bien, M. Daburon, qui a passé les loisirs d'une studieuse retraite dans la familiarité d'Homère, a été comme irrité de cette observation. Son admiration passionnée s'en est indignée, et il s'est donné la mission de vulgariser Homère. Homère mis en vogue comme un roman nouveau, Homère laissé sur la table de famille et dans les chambres d'amis à la campagne, Homère déposé dans les bibliothèques chrétiennes, militaires et populaires; Homère frappé de l'estampille, s'étalant sur les rayons des gares de chemins de fer et parcourant les villages dans la balle du coporteur; Homère affiché sur les murs et célébré par les feuilletons, tel est le vœu ardent, l'espoir, l'effort de son fervent admirateur.

Je parle d'effort, car il n'a rien négligé pour réaliser le vœu et l'espoir, s'aidant des traductions précédentes, supprimant

quelques longueurs qui alanguissent l'intéressé, émondant quelques passages qui ne sont pas bons à placer sous tous les yeux, il a composé une version claire, rapide, vraiment agréable et appropriée au lecteur moderne.

Il y a joint des notes et des explications. Encouragé par l'accueil qu'avait reçu, il y a trois ans, l'*Odyssée* publiée dans ce système de vulgarisation, il offre aujourd'hui au public « l'Iliade », mise à la portée de tout le monde (1). C'est le titre du livre, titre d'érudition. Comme il y a des vulgarisateurs de la science et des découvertes de l'industrie, M. Daburon est l'habile vulgarisateur du génie d'Homère.

On ne peut que souhaiter la bienvenue à cette tentative qui ne manque pas de hardiesse ni d'originalité. On se demande pourquoi elle ne réussira pas. *Habent sua fata libelli*. Les poèmes d'Homère ont eu déjà, depuis trois mille ans, une assez glorieuse destinée. Pourquoi n'auraient-ils pas la gloire d'une popularité nouvelle? Je dis la chance. A quoi tient la popularité d'une œuvre? J'ai trop souvent été frappé de l'extrême médiocrité ou même de la parfaite platitude des chansons qui sont demeurées dans toutes les mémoires. Je ne nie pas qu'on ne trouve de sérieuses beautés parmi les chants qu'on appelle populaires de plusieurs nations et de quelques-unes de nos provinces. Ce sont des lettrés qui les savent de l'oubli pour l'usage d'autres lettrés. Quand ils deviennent des livres ils ont cessé d'être populaires et ne sont lus, comme Homère, que par les délicats. Quel est le genre de beauté des rapsodies qui ne s'oublient pas, que tout le monde sait, des couplets du roi Dagobert, de Malborough, de Vive Henri IV et du Clair de la lune? Il y a encore des chanteurs ambulants qui colportent dans nos faubourgs et nos villages des chansons à un sou le tas. La gaudriole et le grossier calembour y sont d'ordinaire l'assaisonnement de la sottise. De même pour les livres; il s'en faut bien que leur tirage soit en raison de leur mérite.

Je n'hésite pas, quant à moi, à préférer la lecture d'Homère de M. Daburon à celle de la plupart des romans dont les éditions se multiplient. Je souhaite qu'un très-grand nombre de gens soient de mon avis. M. Daburon a mis Homère à la portée de tout le monde. Peut-être reste-t-il à mettre tout le monde à la portée d'Homère.

ALFRED DE COURCY.

(1) Un volume. In-12. Librairie Juvard et Librairie Deslauriers, à Saumur.

#### Chronique militaire.

Depuis le mois de novembre 1877, une importante commission présidée par le lieutenant-colonel Tramond, du 66<sup>e</sup> de ligne, est chargée, sous la haute et habile direction de M. le général Douay, commandant le 6<sup>e</sup> corps, de faire des expériences sur les feux de guerre, de manière à tirer de nos excellents fusils tout le parti possible dans le combat.

Ces expériences, dont l'utilité est incontestable, ne devaient pas rester ignorées de l'armée qu'elles ont pour but d'instruire. Aussi une première série d'officiers supérieurs, appartenant à la moitié des corps d'armée, a été envoyée au camp de Châlons pour être témoins des résultats obtenus. Dans le même but, une trentaine d'officiers généraux ont été appelés à Châlons. On cite, parmi eux, le général Dumont, commandant la 3<sup>e</sup> division d'infanterie; le général de Fontanges, commandant la 1<sup>re</sup> division; le général Hanrion, commandant l'Ecole militaire de Saint-Cyr; le général Lewal, commandant l'Ecole supérieure de guerre; les généraux Loysel, Berge, Sée, de Franchessin, Ferri-Pisani, Vilot, Frémont, Kampf, etc.

#### SAUMUR

Il y a cinquante ans.

L.

PROCLAMATION DU MAIRE DE SAUMUR.

Voici la proclamation publiée et affichée à Saumur une dizaine de jours avant l'arrivée dans cette ville de la duchesse de Berry :

**Le Maire de la Ville de Saumur à ses Concitoyens.**

**Habitants de Saumur!**

Son Altesse Royale Madame, Duchesse de Berry, arrive en cette Ville le 20 de ce mois, à dix heures du matin.

Fiers de posséder dans nos murs Son Altesse Royale, nous allons avoir, pour la première fois, le bonheur de contempler les traits chéris de l'Auguste Mère du Duc de Bordeaux, dont le nom est attaché à l'un de nos premiers monuments. Empressons-nous, dans cette heureuse circonstance, de donner de nouveaux témoignages de notre inviolable attachement à la Famille de nos Rois.

Saumurais ! faisons éclater notre amour et notre dévouement aux yeux de Madame, dont le Royal Enfant se montre déjà l'héritier de ses rares vertus. Sa bonté ne refusera pas nos hommages. S. A. R. sourira à l'expression de notre joie ; donnons-lui donc un libre cours. Que le Drapeau sans tache flotte partout dans l'enceinte de cette heureuse Cité ! Que des guirlandes et des festons de fleurs et de verdure décorent nos Maisons ! Que des emblèmes, des inscriptions expriment nos sentiments pour Charles X le bien-aimé et pour son Auguste Famille ! Que les airs retentissent des cris Français :

Vive le Roi ! Vive Madame, Duchesse de Berry ! Vive le Duc de Bordeaux ! Vivent les Bourbons !

Fait à l'Hôtel-de-Ville de Saumur, le 8 Juin 1828.

Le Maire, DR CHARNIÈRES.

**Chronique Locale et de l'Ouest.**

**LES ANGEVINS A L'EXPOSITION.**

Sous ce titre, l'Union de l'Ouest publie la liste des industriels du département de Maine-et-Loire qui ont été admis à l'Exposition universelle ; nous en extrayons les noms appartenant à la ville de Saumur et à son arrondissement.

1° Ont été admis par l'intermédiaire du comité départemental :

**MM.**

- Ernest Thoreau, de Saumur.
- Desbois, de Souzay.
- Angelo Bolognesi, de Saumur.
- Jules Toraud, de Saumur.
- Alfred Gratien, de Saumur.
- Fazellier, de Saumur, deux admissions.
- Borit, de Montreuil-Bellay.
- Muray, de Varennes-sous-Montsoreau.

2° Ont été admis directement par le comité central, siégeant à Paris :

**MM.**

- Chevreau et Menier, de Saumur.
- Alphonse Després, de Montreuil-Bellay.
- Bignon, de Saumur, deux admissions.
- Moriceau-Delaunay, de Saumur.
- Eugène Bernard, de Saumur.
- Bouvet-Ladubay, de Saumur.
- Marquet-Renaud, de Chacé.

Dans une partie du tirage de notre numéro d'hier, la transposition d'une ligne dans la mise en page a rendu intelligible la fin de la lettre d'un de nos abonnés sur les processions.

La 3<sup>e</sup> ligne de la 4<sup>e</sup> colonne de la seconde page doit être placée la première. Le paragraphe doit donc être rétabli ainsi :

« Où donc est la clef du mystère ? La voici : il fallait ajouter à tant d'autres vains prétextes un nouveau motif et plus futile encore pour demander l'interdiction des processions du Sacre et faire ainsi du zèle radical à l'instar des municipalités modèles de Marseille et de Lyon, etc. »

**SQUARE DU THEATRE.**

**Musique municipale de Saumur.**

Directeur : M. MEYER.

Concert du dimanche 16 juin 1878, à huit heures 1/4 du soir.

**Programme.**

- 1. Rambouillet, pas redoublé. TILLIARD.
- 2. Emira, fantaisie. ESCUDIE.
- 3. Faust, valse. GOUNOD.
- 4. Richard, fantaisie. GRÉTRY.
- 5. Mandarine, polka. P. CLODOMIR.

Les chemins de fer locaux. — Le Journal officiel vient de publier la loi portant ouverture au ministre des travaux publics d'un crédit de 394 millions, pour le rachat des chemins de fer.

Voici le montant des crédits alloués sur l'exercice 1878 pour des lignes de notre région :

Rachat : Ligne de Poitiers à Neuville, 4,728,004 fr. 29 c. ; de Neuville à Saumur, 40,949,535 fr. 96 c.

Pour travaux à faire sur les lignes rachetées : de Neuville à Bressuire, 3,500,000 fr.

**ANGERS.**

Demain dimanche, à une heure, il y aura, au Champ-de-Mars, grande revue de toutes les troupes de la garnison d'Angers, 77<sup>e</sup> de ligne, 4<sup>e</sup> cuirassiers, 2<sup>e</sup> régiment d'artillerie-pontonniers, par M. le général Boute-tou, commandant les 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> subdivisions du 9<sup>e</sup> corps.

— La période d'instruction du 3<sup>e</sup> bataillon du 77<sup>e</sup> régiment d'infanterie territoriale a commencé avant-hier 13 juin pour se terminer dans 15 jours.

— Un nouvel accident vient d'arriver aux carrières de Trélazé. Jeudi soir, un ouvrier a été tué à l'Ermitage.

**LAVAL.**

Le conseil municipal de Laval, composé en grande majorité de radicaux, a voté des fonds pour l'envoi de quelques ouvriers à l'Exposition universelle. Quand une municipalité prend une semblable résolution, elle est tenue, ce semble, d'en faire profiter les sujets les plus capables et les plus méritants que lui offre chaque profession.

Les choses ne se sont pas ainsi passées à Laval, et les choix ont été tels que 106 ouvriers menuisiers — chiffre fort respectable pour une ville d'une importance ordinaire — ont protesté contre la désignation du délégué qui leur avait été imposé.

Peine inutile ! Leur protestation, quoique respectueuse, n'a fait qu'irriter le conseil, qui a trouvé « fort inconvenant » une pareille démarche.

Les ouvriers menuisiers sauront désormais par expérience qu'en République ce n'est point le mérite qui a le pas sur l'esprit de coterie et de favoritisme.

Tartuffes de liberté, d'égalité et de fraternité, les radicaux mentent quand ils se donnent pour des vases d'élection et des miroirs de justice.

Nous le savions, mais nous ne sommes pas fâchés que d'autres l'apprennent à leurs dépens. (L'Union.)

**PERCEPTION DE SAUMUR.**

Les personnes qui acquittent leurs contributions en un seul terme, payable au 15 juin, sont priées de se libérer sans retard.

**Faits divers.**

Les assassins de la femme Gillet. — Nous avons annoncé dernièrement que M. Guillot, juge d'instruction, avait fait une dernière visite à Barré et Lebiez, auxquels il a demandé, en présence de MM. Clément, commissaire de police, et Racine, directeur de Mazas, s'ils avaient de nouvelles révélations à faire. Sur leur réponse négative, M. Guillot s'est retiré et a dressé son rapport.

L'ordonnance de renvoi devant la Chambre des mises en accusation des assassins de la femme Gillet a été rendue le 5 juin, et le dossier, qui est très-volumineux, a été transmis samedi dernier au greffe.

M<sup>e</sup> Lachaud s'est longuement entretenu jeudi pour la seconde fois avec Barré.

Lebiez sera défendu par M<sup>e</sup> Demange qui a rendu deux courtes visites à son client.

La fille Léontine Lepin, la maîtresse de Barré, comparaitra devant le jury sous l'inculpation de recel et de complicité de vol. Elle aura pour défenseur M<sup>e</sup> Crochard.

L'affaire viendra aux assises dans les premiers jours de juillet.

Un terrible événement, dit la Guienne, a eu lieu, jeudi, à Galgon (Gironde).

Les chevaux d'une voiture qui portait M<sup>e</sup> du Boucher et sa nièce se sont emportés à la descente d'une côte et ont pris une course vertigineuse.

Les deux dames sautèrent l'une après l'autre de la voiture, et M<sup>e</sup> du Boucher tomba si malheu-

reusement qu'elle se rompit la colonne vertébrale, et mourut sur le coup.

La victime appartenait à une ancienne et très-honorable famille, du département ; elle jouissait de la considération générale.

Dimanche soir, à Calais, un sergent-fourrier du 8<sup>e</sup> de ligne, rentrant à la citadelle, a été frappé par un soldat de son régiment d'un coup de sabre-baïonnette au sein droit.

La victime a été relevée dans un état désespéré ; l'assassin a été arrêté, après une vive résistance, et écroué à la prison du corps.

**On télégraphie de Québec :**

1,000 ouvriers grévistes ont pillé le magasin à farine et enlevé 200 barils.

Les troupes et la police ont, avec beaucoup de peine, dispersés les émeutiers et ont été obligées de recourir aux armes.

Il y a eu plusieurs blessés parmi les troupes.

Un émeutier a été tué. La tranquillité est rétablie. Les troupes gardent la salle de la Législature.

**Variétés.**

**LA ROSE.**

On assure que Marie de Médicis, Italienne très-nerveuse on le sait, se trouvait mal à l'aspect d'une rose, même peinte ; mais, par contre, on affirme que Henri IV était éperdument amateur de cette même fleur, dont il faisait cultiver les plus belles espèces dans le parc du pavillon de la belle Gabrielle, à Bourg-la-Reine.

Quant au cas de la reine florentine, on peut le regarder comme unique dans les nombreuses variétés des affections nerveuses, car aucune plante n'a été de tout temps, comme la rose, l'objet de la prédilection du beau sexe.

C'est à Paris et aux environs que se pratique avec un succès sans égal la culture du rosier.

On connaît l'ancienne réputation qu'avait acquise Fontenay-aux-Roses, réputation qui a bien pâli depuis un certain temps, mais qui a été reconquise par le village de Puteaux, où les habitants se livrent, avec grand profit, dit-on, à la culture de cet arbuste.

On voit, du reste, dans les parcs et jardins de Paris, publics ou privés, et dans son voisinage, toutes les espèces de roses, qu'on peut évaluer certainement à deux cents.

Les variétés de ces espèces ont été et continuent d'être tellement multipliées, qu'elles sont devenues et deviennent chaque année de plus en plus innombrables. On est sûr de n'être pas taxé d'exagération en fixant à trois mille le nombre des variétés de roses.

La rose, qui de nos jours a atteint, par les soins dont elle est l'objet, une perfection extrême, soit dans sa forme, soit dans ses nuances, était aussi très-soigneusement cultivée dans les temps les plus reculés. Les Grecs, les Romains, les Syriens, les Chinois, les Indiens ont eu les roses en prédilection.

Les Grecs et les Romains entouraient de guirlandes de roses les statues d'Hébé, de Vénus et de Flore.

La reine des fleurs a vu passer les siècles, toujours chantée par les poètes, toujours l'emblème de la grâce, de la beauté et de l'amour. On sait que c'est en pensant à elle et à une jeune fille dont on pleurait la mort que Malherbe laissa tomber de sa lyre la plus touchante de ses admirables strophes.

La rose a fourni des inspirations à tous les arts. L'architecture l'a imitée dans ses plus élégantes ornements : les roses et les rosaces ; la peinture s'est étudiée à reproduire ses couleurs ; elle est le modèle des essais à l'aquarelle qui figurent dans l'album d'une jeune fille, et c'est à la rose que nos industries des tissus de luxe, de broderies, des tapis, des toiles, des papiers peints, des impressions sur étoffes, se sont principalement adressées pour composer les plus gracieux dessins.

La religion embellit ses fêtes par les touffes de roses qui couvrent l'autel de Marie et par des roses effeuillées que l'on répand sur le sol où passe le saint-sacrement.

Enfin, la rose, que la mythologie fit naître de ce que la beauté a de plus substantiel, du sang de Vénus, restera toujours pour la femme le plus bel ornement de son sein et de sa chevelure.

La danse voit ses jeux briller quand les jeunes filles mettent un bouquet de roses à leur corsage.

Faut-il rappeler les gracieux dictons et proverbes dont la rose est le terme de comparaison ?

Les roses du premier âge,

La rose du village,

L'aurore aux doigts de rose,

Être sur un lit de roses,

Voir tout couleur de rose,

Tout n'est pas rose en amour.

Il n'y a point de roses sans épines,

Découvrir le pot aux roses, etc., etc.

La littérature, la poésie, la musique se sont associées à toutes les époques pour célébrer et immortaliser la rose.

Dans les productions modernes, on trouve :

« La Rose enchantée », poème en allemand ;

« La Rose du Liban », poème en anglais ;

« La Rose ou les Jardins de l'hymen », opéra-comique de Piron et de Rameau ;

« Rose blanche et Rose rouge, opéra de Gaveau ;

« La Rose de Péronne », d'Adolphe Adam ;

« La Rose de Florence », opéra représenté il y a vingt ans ;

« Les Roses jaunes », comédie en un acte, d'Alphonse Karr.

Citons enfin, sans tenir compte de son rang chronologique, le « Roman de la Rose », non le « Roman de la Rose », opéra en un acte, représenté au Théâtre-Lyrique en 1857, mais le fameux poème allégorique dont la première partie est contemporaine de saint Louis, et dont il est tant parlé à cause de ses allégories galantes, de ses détails ampoulés, de ses descriptions ingénieuses.

Rappelons, en finissant, qu'une édition de ce « Roman », celle de Clément Marot (1529), a été vendue 1,525 fr. à l'hôtel Drouot il y a quelques jours. Il existe encore d'autres éditions fort recherchées : l'une, entre autres, qui date de 1538, et une de 1813.

M. le comte d'Osmond vient de publier chez Calmann Lévy un nouvel ouvrage tout plein à la fois d'observation et d'humour. Il a pour titre : Dans la Montagne. C'est le récit pittoresque et animé d'excursions dans le Tyrol autrichien, et il faut lire ce livre pour avoir une idée de la vie, de l'intérêt et du charme que l'auteur a su répandre dans cette relation de voyages et de chasses.

**AVIS**

**ÉTABLISSEMENT DES EAUX THERMALES DE BAGNOLES DE L'ORNE.**

**Ouverture du 15 juin 1878.**

Pour tous renseignements, s'adresser à M. le docteur JOUBERT, O. \*, médecin officiel de l'établissement, à Bagnoles (Orne).

**LES OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER 1877**

libérées de 85 fr. se négociant au-dessus de 100 fr. Ces titres, appelés à une plus value certaine, sont offerts à 105 fr., PAYABLES 25 FR. PAR MOIS PAR

LA CAISSE DÉPARTEMENTALE, 26, rue Feydeau, Paris.

Tirages : 5 juillet et 5 octobre prochains. Lots de 100,000 fr., 50,000 fr., 10,000 fr., 1,000 fr.

Un seul versement de 25 fr. donne droit au tirage de juillet et à la totalité du lot.

La plupart des valeurs françaises à lots, celles de la Ville de Paris, comme celles mêmes du Crédit Foncier, ont atteint ou dépassé le pair. Les Obligations ci-dessus 1877, étant encore à 25 au-dessous du taux de remboursement, il y a donc une plus value de 25 fr. à obtenir sur ces titres, soit le 1/4 environ du capital à déboursier actuellement.

On répond à toutes demandes de renseignements adressées au Directeur de la Caisse Départementale, 26, rue Feydeau, Paris.

**N'ALLEZ PAS A PARIS**

Sans visiter l'innovateur du vêtement à 35 francs.

La maison A. CRÉMIEUX FILS, tailleur,

97, rue Richelieu,

Au coin du Passage des Princes.

**L'ÉCLAIREUR FINANCIER**

Paraît tous les Samedis

INFORMÉ DE CHAQUE NUMÉRO : Informations financières, Articles d'économie, Bilan de la Banque, Revue de la Bourse, Recettes des Chemins de fer, Renseignements sur les valeurs, Assemblées, Listes de tous les tirages, Prix exact des coupons, Cours des valeurs.

2 Francs PAR AN

PARIS, 45, rue Vivienne, 45, PARIS. UN NUMÉRO SPÉCIMEN EST ENVOYÉ GRATUITEMENT.

EXPOSITION UNIVERSELLE. — Voyage gratuit à Paris (aller et retour en toutes classes). Une grande administration vient de résoudre ce magnifique problème qui est l'événement du jour. (Voir aux annonces.)

**SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS**  
 rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

**REVALESCIERE**

DU BARRY, de Londres. 32 ans de succès.  
 La REVALESCIERE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie

(consomption), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétide en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydrophobie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'estomac et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Évitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalescier de Barry ».

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures :  
 Cure N° 79,834 : M. H. d'Esclavelles, Dieppe, constate la cure d'une jeune personne qui avait l'estomac presque entièrement détruit et qui souffrait depuis deux ans de dyspepsie et d'une bronchite chronique, avec insomnies, amaigrissement et toutes les misères d'un marasme général.

Sommeil, santé, force et embonpoint sont revenus à l'état normal.

Cure N° 65,311.

Vervaat, le 28 mars 1866.

Monsieur, — Dieu soit béni ! votre Revalescier m'a sauvé la vie. Mon tempérament, naturellement faible, était ruiné par suite d'une horrible dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais que quelques mois à vivre, quand l'éminent vertu de votre Revalescier m'a rendu la santé.

A. BRUNELLIERE, curé.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalescier, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La Revalescier chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRIAND; Besson, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHANTEAU, épicière; LEVÊQUE, négociant, rue Plantagenet; BRETAULT-DÉLAGRÈRE. — Baugé, BUCHMANN, marchand de comestibles. — Beaupreau,

M<sup>me</sup> BELLIER, épicière. — Cholet, VANDERBON, BUREAU, 63, place Rouge; COURTIN, confiseur, 60, rue Nationale; JACOMÉTY, confiseur; EMANCIENS et épicière. — Du BARRY et Co, épiciers, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

**CHEMIN DE FER DE POITIERS**

Service d'hiver, 22 octobre 1877

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 20 m. matin	11 — 15 —	10 h. 30 m. matin	4 — 30 —
1 — 30 — soir	7 — 40 —	9 — 7 —	11 — 41 —
Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin	10 — 45 —	9 h. 40 m. matin	3 — 10 —
12 — 30 — soir	6 — 15 —	7 — 39 —	11 — 20 —

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODKT, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 14 JUIN 1878.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		
3 %	76	40	10	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	867	50	2	50	Canal de Suez	780	1	35
4 1/2 %	103	35	25	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	667	50			Crédit Mobilier esp.	785	1	25
5 %	112	30	10	Crédit Mobilier	180		2		Société autrichienne	562	50	1
Obligations du Trésor, t. payé.	511	25	1	25	440		15		OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	289			Charentes, 500 fr. l. p.	78	75	1	25	Orléans	357	50	
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	512	50	2	50	667	50	2	50	Paris-Lyon-Méditerranée	354		
1865, 4 %	523			Est	831	25	1	25	Est	343	35	
1869, 3 %	403			Paris-Lyon-Méditerranée	1058	75			Nord	338	50	
1871, 3 %	399	50		Midi	831	25	1	25	Ouest	355		
1875, 4 %	507			Nord	1400		1	25	Midi	352	50	
1876, 4 %	504			Orléans	1150		2	50	Charentes	279		
Banque de France	3170	20		Ouest	732	50	2	50	Vendée			
Comptoir d'escompte	745			Vendée, 500 fr. l. p.					Canal de Suez	550		
Crédit agricole, 200 l. p.	520	11	25	Compagnie parisienne du Gaz	1370							
Crédit Foncier colonial, 300 fr.	350			C. gén. Transatlantique	540							

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**

GARE DE SAUMUR (Service d'été, 13 mai)

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures 8 minutes du matin, express-poste, omnibus-mixte.	1 — 25 — soir, express, omnibus (s'arrête à Angers).
6 — 45 —	4 — 10 —
9 — 1 —	7 — 15 —
10 — 37 —	10 — 37 —

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte, omnibus.	12 — 44 — soir, omnibus-mixte, omnibus-mixte.
8 — 21 —	4 — 44 —
9 — 40 —	10 — 38 —
12 — 40 —	10 — 38 —

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

Etude de M<sup>e</sup> MEHOUS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
 OU A LOUER  
 Pour le 24 juin 1878,  
**LA MAISON DE MAITRE DE PLAISANCE**  
 Commune de Villeberrier, à 3 kilomètres de Saumur.  
 Avec cour, servitudes et grand jardin.  
 S'adresser à M<sup>e</sup> MEHOUS, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> MEHOUS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
 A L'AMIABLE,  
**UN PRÉ**  
 Situé à Saumur, à l'angle de la rue de Bordeaux et de la levée de Nantilly, près l'octroi, contenant environ 20 ares.  
 Jouissance au 1<sup>er</sup> novembre 1878.  
 Ce terrain est très-convenable pour la construction.  
 S'adresser à M<sup>e</sup> MEHOUS, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
**BÂTIMENTS ET TERRAINS**  
 Ayant façade de 48 mètres 50 centimètres sur la rue Beaupréaire; façade de 16 mètres sur la rue de la Mare-Maillet; profondeur de 38 mètres.  
 S'adresser audit notaire. (286)

**A VENDRE**  
 Pour entrer en jouissance à la Toussaint 1878,

**UNE MAISON**  
 à Panvigne, commune de Villeberrier.  
 Cette maison, située sur le bord de la Loire, comprend belles servitudes et terres, d'une contenance de 30 ares.  
 Soixante-deux ares 84 centiares de pré et 31 ares 84 centiares de terres.  
 S'adresser à M. BESOULLE-VINET, à Saumur, ou à M<sup>e</sup> MEHOUS, notaire. (264)

**A VENDRE**  
 A L'AMIABLE;  
 1<sup>o</sup> MAISON, à Saumur, au Champ-de-Foire, dans l'avenue qui conduit à la gare, n° 4, occupée par le professeur Boré;  
 2<sup>o</sup> MAISON, à Saumur, rue Saint-Lazare, n° 13, à l'entrée de la gare de Poitiers, occupée par le bureau d'octroi.  
 S'adresser, pour traiter, à M. SARGET, rue Saint-Lazare, ou à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire. (135)

Etude de M<sup>e</sup> HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

**A AFFERMER**  
 PAR ADJUDICATION,  
 Le mardi 2 juillet 1878, à une heure après midi.  
 En l'une des salles de l'Hospice, à Montreuil-Bellay, par le ministère de M<sup>e</sup> HACAULT, notaire.

**LA FERME**  
**DU GRAND-ARDILLER**  
 Située commune de Montreuil-Bellay.  
 Consistant en vastes bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres labourables et prés, d'une contenance de 30 hectares 28 ares environ.  
 Cette ferme est exploitée par M. Audineau.

**LA FERME**  
**DU PETIT-ARDILLER**  
 Située commune de Montreuil-Bellay.  
 Consistant aussi en vastes bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres labourables et prés, d'une contenance de 20 hectares 56 ares environ.  
 Cette ferme est exploitée par M. Daviau.

Toutes les terres sont propres aux luzernes, prairies artificielles et autres.  
 La durée du bail sera de neuf années, à commencer le 1<sup>er</sup> mars 1879.  
 S'adresser, pour visiter les lieux, soit aux fermiers, soit à M. FORGET, géomètre-expert à Montreuil-Bellay, et, pour avoir des renseignements, au secrétariat de l'Hospice, à M. FORGET ou à M<sup>e</sup> HACAULT, notaire, dépositaire du cahier des charges.

**A LOUER**  
 UNE MAISON, avec écurie, remise, cour et jardin.  
 S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**  
**UN TRÈS-BON PRÉ**  
 Prairie des Pironnières, commune de Saint-Lambert,  
 Contenant 88 ares, joignant MM. Beaumont ou Leroux, ancien notaire.  
 S'adresser, pour traiter, à M. LECURIEUX, à Tours, quai Foire-le-Roi, 2, ou à M. DUBRE, expert à Allouines.

Etude de M<sup>e</sup> THUBÉ, commissaire-priseur à Saumur.

**VENTE**  
 AUX ENCHÈRES PUBLIQUES,  
 Pour cause de changement de domicile,  
 A Saumur, rue Cendrière, n° 14,  
 Le mardi 18 juin 1878, à une heure,  
**D'UN JOLI MOBILIER**

Consistant en :  
 Quatre lits complets, table et buffet de salle à manger, pendule, glaces, fauteuils, chaises, lampe, fontaine, tables de nuit, consoles, porte-manteaux, bouteilles vides, une crèche et un ratelier, un petit lot de bois de chauffage, tables de toilette et tapis de chambre, autres meubles et ustensiles de cuisine, et quantité d'autres objets.  
 Au comptant, plus 5/0 applicables aux frais.  
 Le commissaire-priseur, THUBÉ. (314)

Commune de Villeberrier.  
**ADJUDICATION**  
**DE TRAVAUX**

Le Maire de la commune de Villeberrier prévient MM. les Entrepreneurs de travaux publics qu'il sera procédé, à la Mairie de Villeberrier, le dimanche 23 juin 1878, à une heure de l'après-midi, à l'adjudication des travaux ci-après :  
 1<sup>o</sup> 2,829 mètres courants de terrassements..... 1,273 f. 03  
 2<sup>o</sup> 2,829 mètres courants d'empièvements, y compris l'entretien..... 9,171 29  
 3<sup>o</sup> Soit à valoir pour dépenses imprévues..... 55 66  
 Total..... 10,500 »

Les devis et cahiers des charges sont déposés au bureau de M. l'agent-voyer d'arrondissement, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté.

**A LOUER**  
**UNE PORTION DE MAISON**  
 Place Saint-Michel, 4,  
 Composée de trois pièces à cheminée, dont une parquetée.  
 S'adresser à M. CHOISNET, place Saint-Michel. (295)

**A VENDRE**  
**FOIN ET LUZERNE**  
 A la Ville-au-Fourier, commune de Vernouil.  
 S'adresser à M. BUIÈRE, garde.

**BAINS PUBLICS**  
**SAISON D'ÉTÉ**  
 Traitements hydrothérapeutiques, tous les jours.  
 Les cachets pour bains sont toujours délivrés de cinq heures et demie du matin à dix heures du soir.  
 Les dimanches et jours de fête, le bureau ferme le soir à six heures.

**DÉPOT**  
**DES FORGES DU BERRY**  
**SPECIALITÉ**  
**DE FILS GALVANISÉS**  
 Pour Vignes.  
 M. L. GIRARD, marchand de fer, place de la Bilange, à Saumur, cote de fil fer 60 fr. les 100 kil., n° 16.  
 Toutes les boîtes portent une étiquette avec cette inscription : **Fil fer du Berry.** (237)

UNE PERSONNE se propose pour donner des leçons de dessin, pastel et peinture sur soie, chez elle ou à domicile.  
 S'adresser au bureau du journal.

**GRAND SKATING-RINK**  
 130, Faubourg Saint-Honoré, 130, Paris.  
 Le plus élégant de la Capitale, rink unique en marbre blanc de Carrare.  
 Salons confortables, buffet spacieux, bar américain, consommations de premier choix.  
 Réunion de famille. High life.  
 Séances de patinage tous les jours, de 9 heures à 11 h. 1/2; de 2 heures à 6 h. et de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2.  
 Courses et jeux inédits réglés par les premiers professeurs, parodies pantomimes, clowns, orchestre brillant, dirigé par Baggers.

**MÉDOC.** 150 fr. la barrique et au-dessus. Echantillons franco contre 2 fr. en timbres-poste. Écrire à P. RANTIER, propriétaire à Pail-lac (Médoc). (251)

**PÊCHE APPAT INFAILLIBLE**  
 pour Carpe, Barbillon, Chabot, Brème, Gardon. Pas de ruse. Pour recevoir franco recette d'appât et pêche, envoyer 2 fr. en mandat, à J. BOUABON, à Vierzon (Cher). (231)

**HUILLES DE FOIE DE MORUE**  
 ET  
**BAUME de TOLU en CAPSULES**  
 Suivant la formule du Dr Demarle.  
 Ces deux produits mélangés dans une enveloppe au Baume de Tolu contiennent l'huile de foie de morue Brune supprimée jusqu'à ce jour par sa saveur fétide et désagréable.  
 Les Huiles de Foie de Morue Brunes sont seules reconnues par la science, et jointes au Baume de Tolu, elles remplacent les pastilles de ce nom.  
 Pour la vente en gros, s'adresser chez J. CHALOT et Co, 22, rue de Rambuteau, Paris. — Vente au détail, dans toutes les bonnes pharmacies.  
 Prix de la boîte : 2 fr. 50.

**COSMYDOR**  
 Incomparable Eau de Toilette, sans acide ni principe.  
 Les Hygiénistes de notre époque recommandent l'usage journalier du COSMYDOR. Cette précieuse Eau de Toilette sans acide ni principe est recommandée pour les malades, les vieillards, de la toilette et de la santé.  
 (Une seule usage quotidiennement.)  
 LE FLACON : 1 FR. 50.  
 Se vend partout.  
 Entrepôt général : 28, Rue Basse, Paris.  
 Envoyé franco de Prospectus explic. contre 2 centimes de timbre.

**EXPOSITION UNIVERSELLE**  
 Voyage gratuit à Paris  
 (Aller et retour en toutes classes).  
 ADMINISTRATION :  
 Place du Marché-Saint-Honoré, 18, à Paris.  
 L'Administration se charge, en outre, de retenir à l'avance des chambres ou appartements meublés, dans tous les hôtels, moyennant 5 francs seulement d'honoraires par chaque chambre retenue.  
 Pour recevoir franco 2 timbres-poste de 15 centimes, au Directeur des Voyages gratuits, place du Marché-Saint-Honoré, 18, à Paris.  
 Saumur, imprimerie P. GODKT.